

	<p>Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY</p> <p>Tél: 03.80.90.89.28 Fax : 03.80.90.89.71 e-mail : <a href="mailto:mairie.creancey@orange.fr">mairie.creancey@orange.fr</a></p>	<p><b>ARRETE DU MAIRE</b></p> <p><b>A2022-31</b></p>
---	---	--

**PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION DU PETIT TRAIN TOURISTIQUE  
SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CREANCEY**

Le Maire de la Commune de CREANCEY , VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Le Code de la route et notamment ses articles R 110-1, R 110-2, R 411-8, R 411-25,
- L'arrêté du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,
- L'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée,
- Le Code de la voirie routière,
- La demande présentée par Madame Estelle Alexandre, représentant l'Office du Tourisme Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche, en date du 28 juin 2022.

**CONSIDERANT** que pour assurer la sécurité des usagers il y a lieu de réglementer la circulation sur la voie publique du « Petit train touristique » durant toute la saison estivale 2022.

## ARRÊTE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

L'office du Tourisme Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche est autorisé à mettre en circulation à des fins touristiques ou de loisirs un petit train routier touristique loué auprès d'une entreprise adhérente au Syndicat des « Petits Trains Routiers », pour la période estivale 2022 sur l'itinéraire suivant :

1/ Maison de Pays au port du bassin d' Escommes :

- Route Départementale n° 18,
- Rue du Chêne,
- Rue d'Arnay,
- Chemin Rural n° 38,
- Vélo-route,
- Chemin rural n° 23 dit de Maconge.

2/ Circulation à vide pour rejoindre le garage de stockage matin et soir :

- D 981
- Avenue Georges Besse.

3/ Circulation à vide Pouilly-en-Auxois à Panthier :

- Route Départementale n° 18,
- Rue du Chêne,
- Route Départementale n° 114D,
- Voie Communale n° 8,

**ARTICLE 2 :**

Les plans fournis par l'office du Tourisme Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche sont annexés au présent arrêté.

**ARTICLE 3 :**

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté

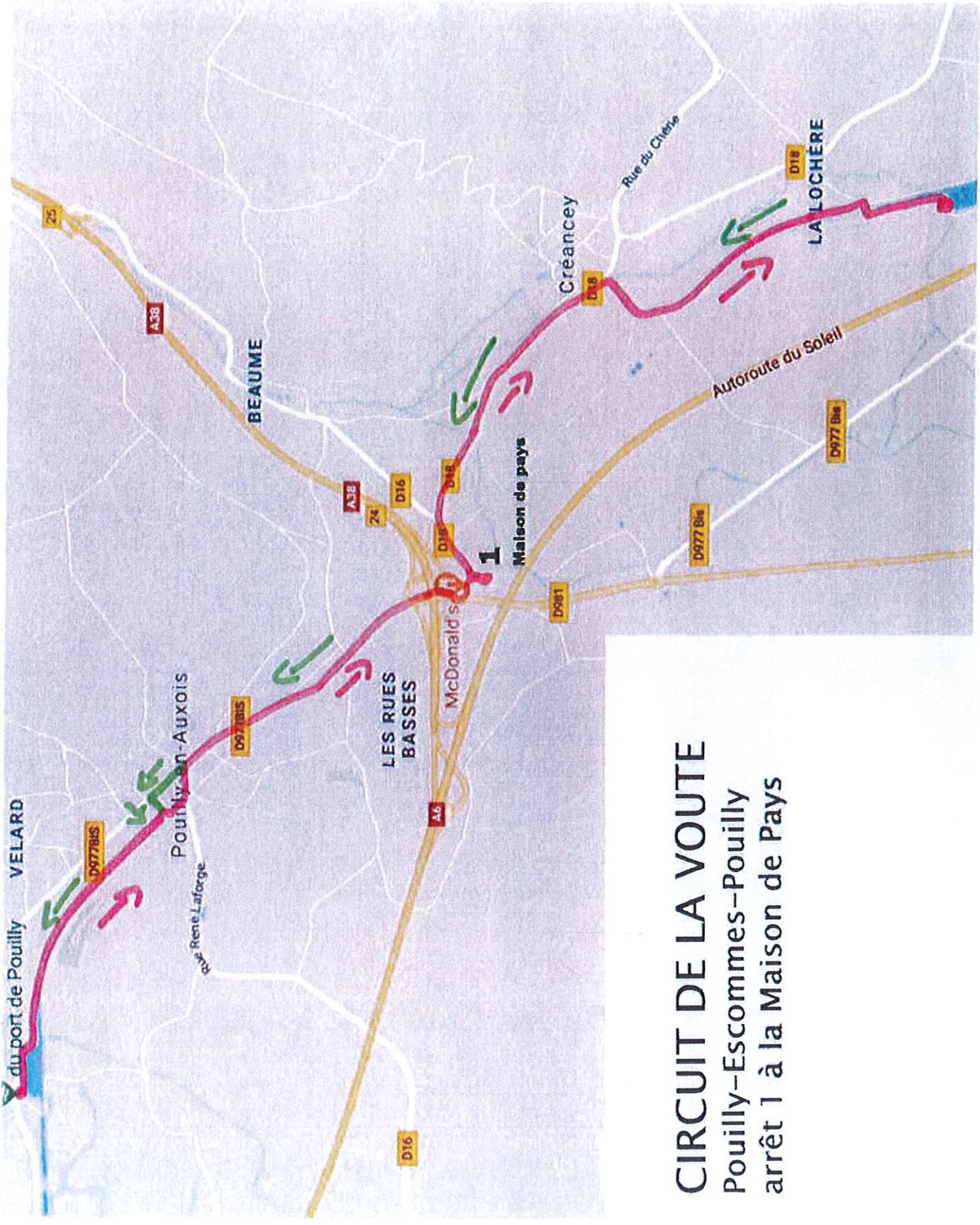
- Monsieur le Président de l'Office du Tourisme de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Pouilly en Auxois.

Je certifie le caractère exécutoire du présent arrêté, affiché aux emplacements officiels.

Fait à Créancey, le 06 juillet 2022

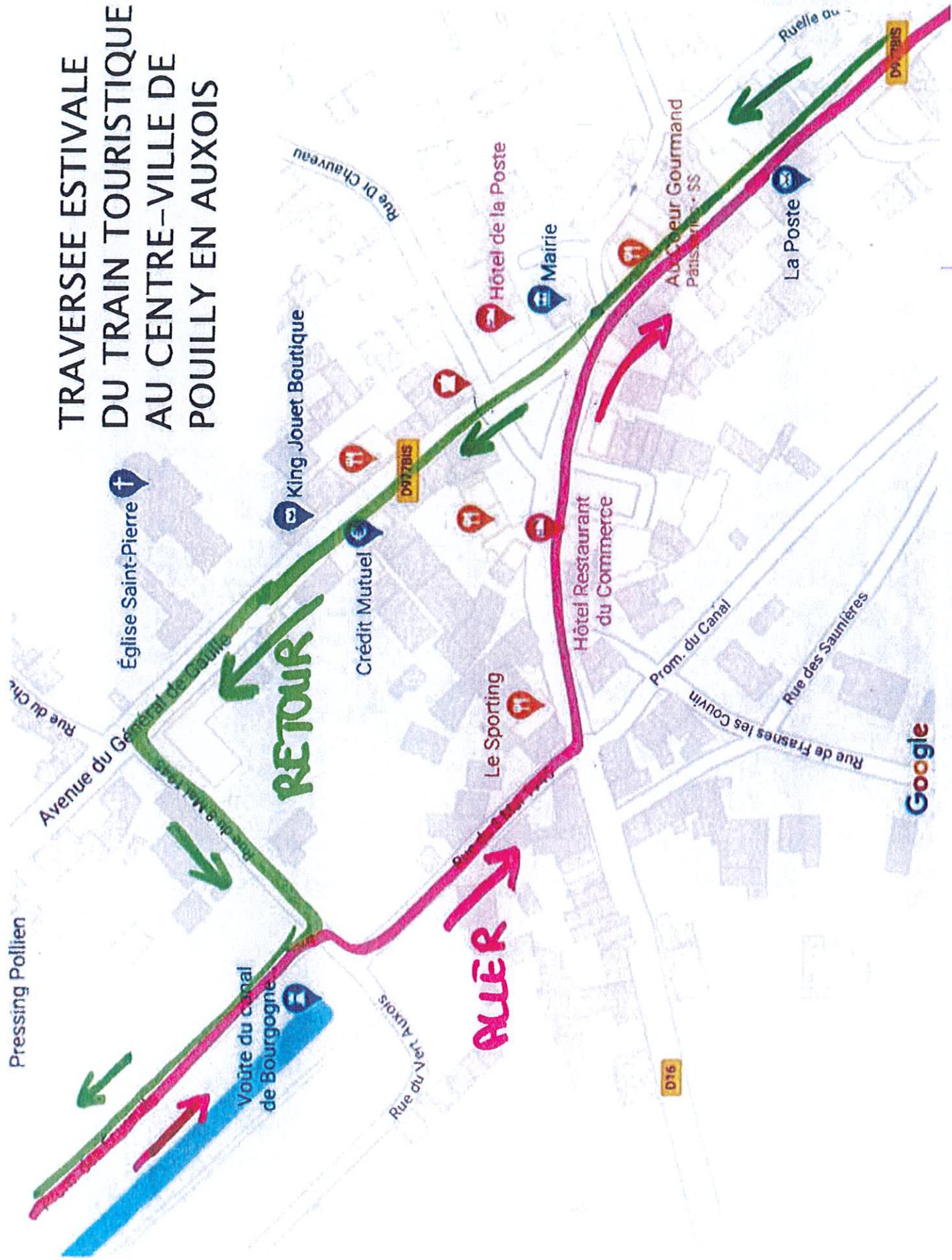
Pour le Maire empêché  
Le Premier Adjoint au Maire,  
Jean-Marc LUCOTTE





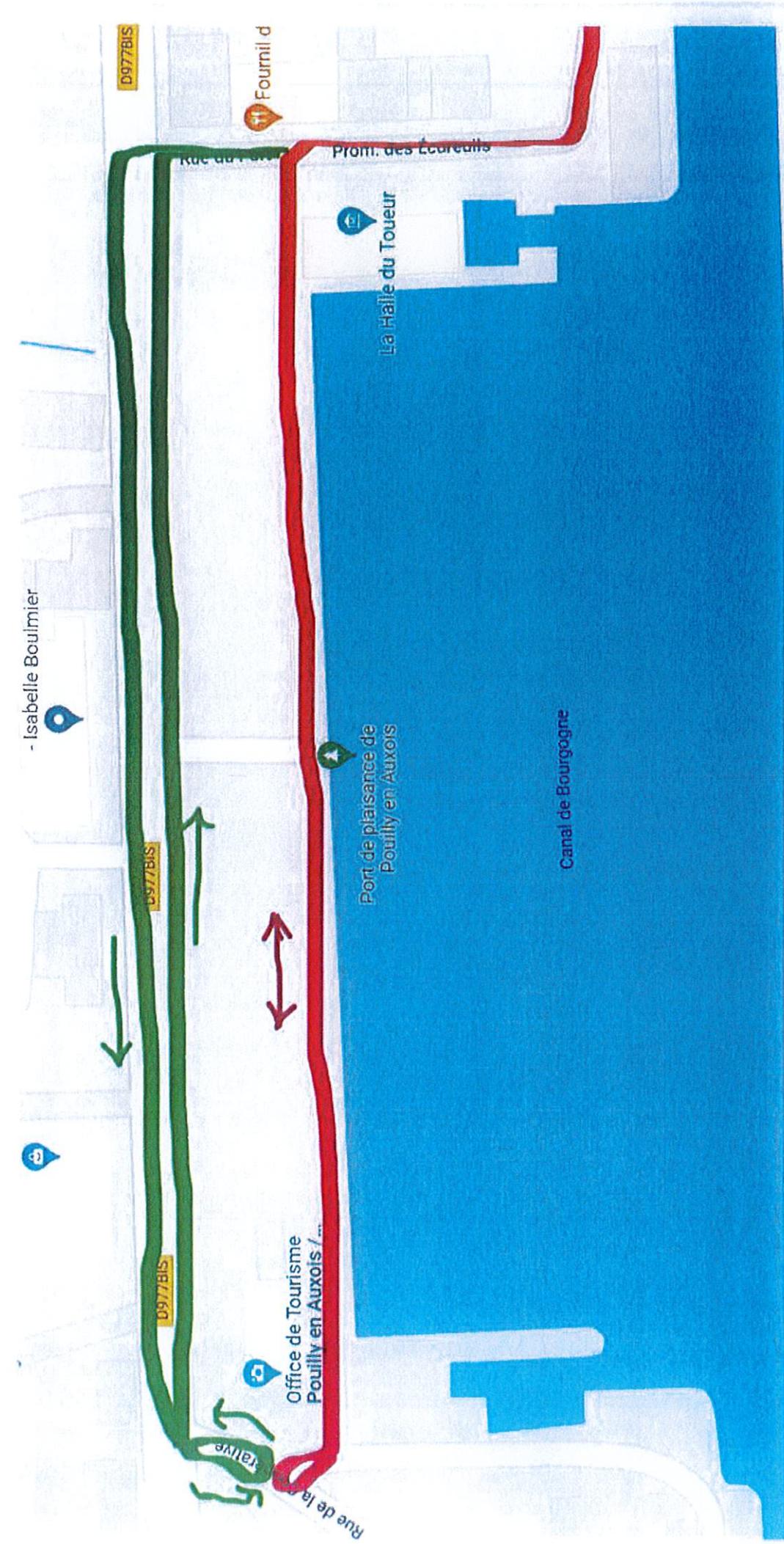
**CIRCUIT DE LA VOUTE**  
 Pouilly-Escottes-Pouilly  
 arrêt 1 à la Maison de Pays

# TRAVERSEE ESTIVALE DU TRAIN TOURISTIQUE AU CENTRE-VILLE DE POUILLY EN AUXOIS



Pressing Pollien

Google

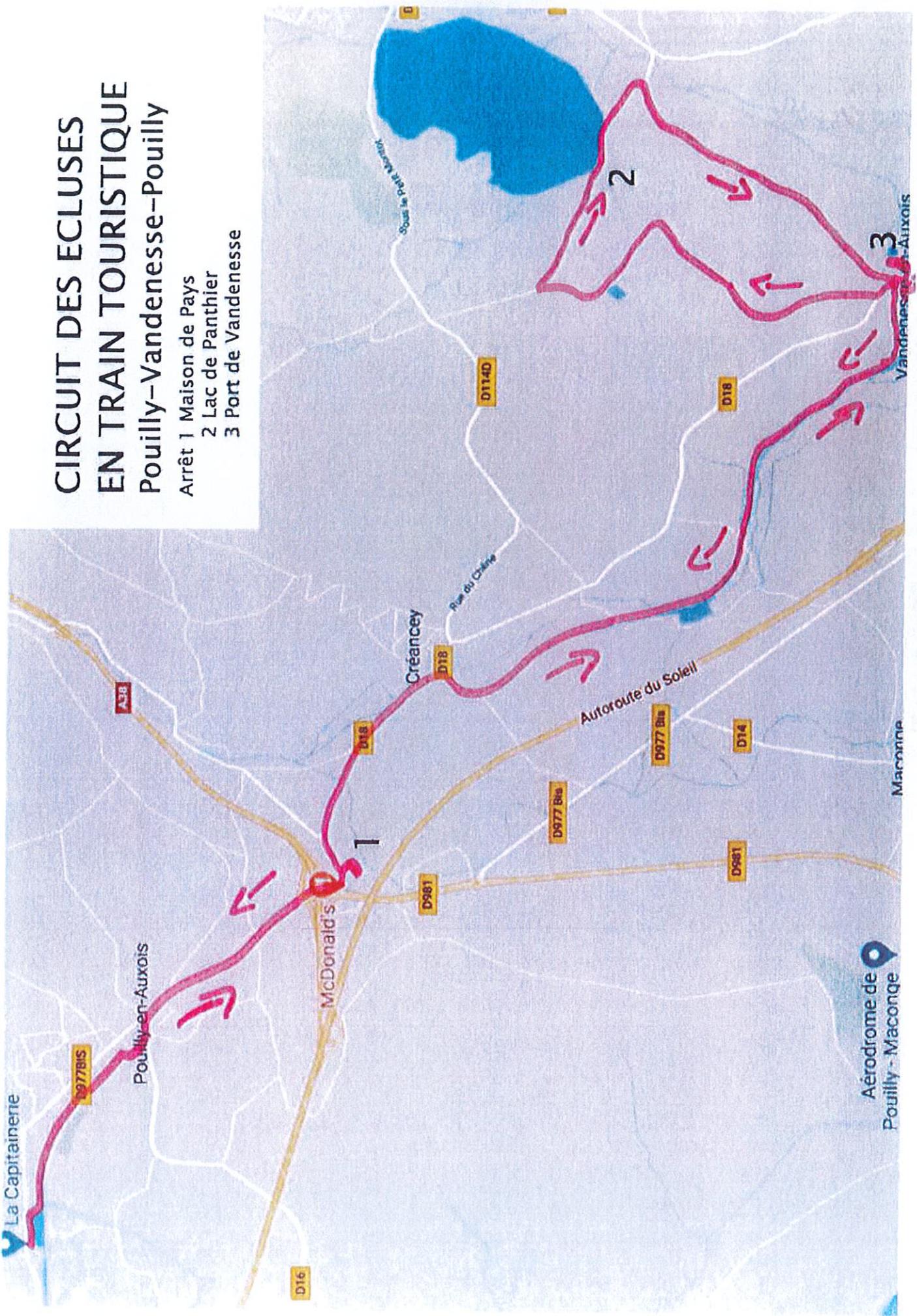


■ Circuit sur le port traditionnel

■ Modification du circuit en cas d'animation sur l'esplanade du port de plaisance (ex. 14 juillet)

# CIRCUIT DES ECLUSES EN TRAIN TOURISTIQUE Pouilly-Vandenesse-Pouilly

- Arrêt 1 Maison de Pays
- 2 Lac de Panthier
- 3 Port de Vandenesse

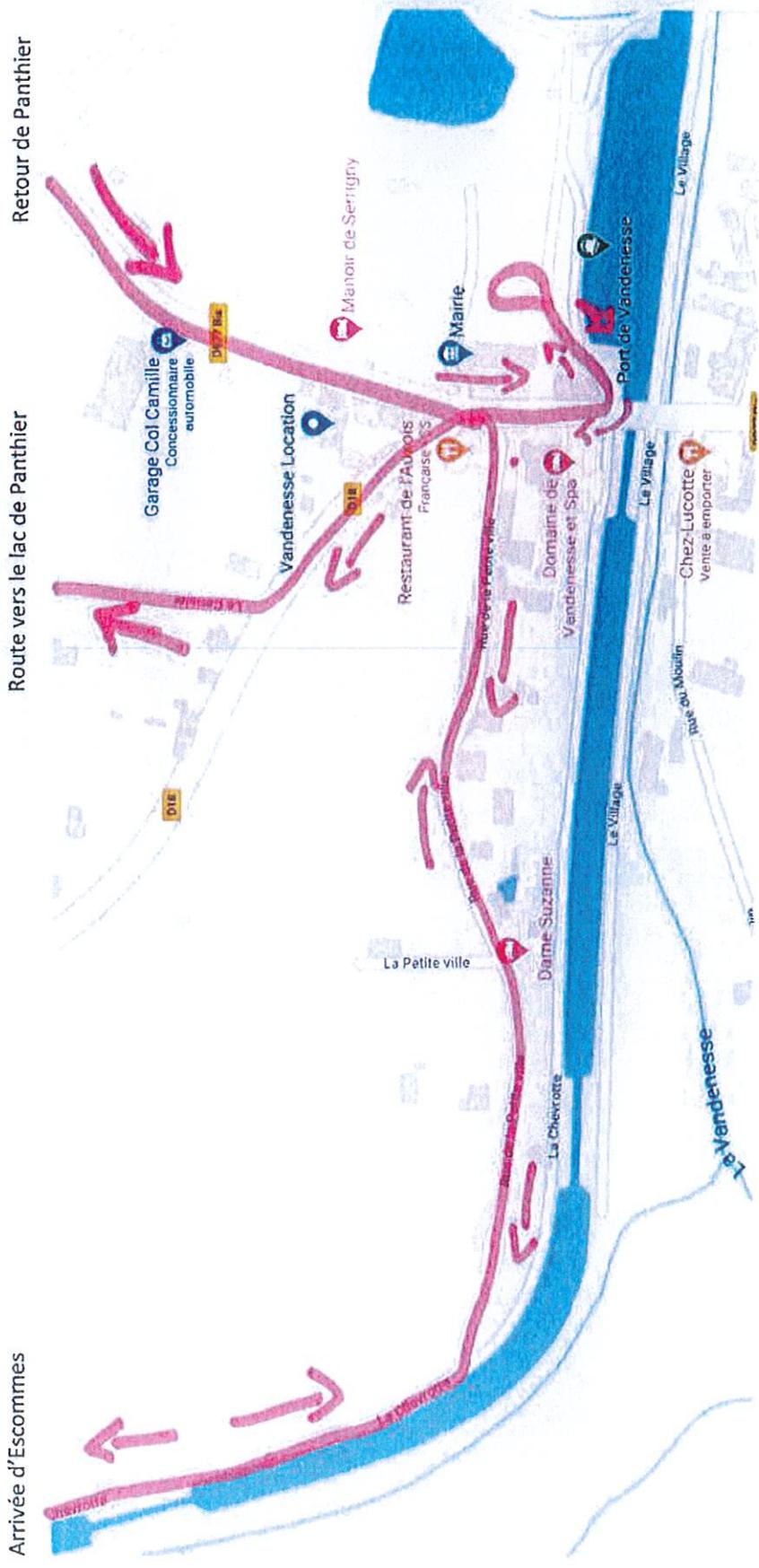


2022/45

Annexe A 2022-31

2022-25  
S.M

# PLAN DU CENTRE DE VANDENESSE



2022/46

2022-46  
L.S.M

### CIRCUIT UN TRAIN AU LAC : Pouilly – Lac de Cercey - Pouilly



D = départ / arrivée  
 ① ② = point d'arrêts  
 — = circuit

Annexe A 2022-31

## PETIT TRAIN TOURISTIQUE 2022

### LISTE DES RUES ENVISAGÉES

#### 1/ CIRCUIT DE LA VOÛTE POUILLY-ESCOMMES-POUILLY

##### COMMUNE DE POUILLY

###### À l'aller :

Véloroute le long du port  
Rue du port  
Promenade des écureuils  
Rue du 8 mai 1945  
Rue René Laforge (RD16)  
Place de la Libération (RD977bis)  
Rue de la république (RD977bis)  
Rue du Général Leclerc (RD977bis)  
Rue de Dijon (RD977bis)  
D981

###### Au retour :

D981  
Rue de Dijon (RD977bis)  
Rue du Général Leclerc (RD977bis)  
Rue de la République (RD977bis)  
Place de la Libération (RD977bis)  
Avenue du général de Gaulle (RD977bis)  
Rue du 8 mai 1945  
Promenade des écureuils  
Rue du port  
Véloroute le long du port  
Retournement à l'intersection véloroute / rue  
de la coopérative

**En cas de fête au centre-bourg qui empêcherait la circulation régulière du train, la traversée du centre-ville de Pouilly se modifierait comme suit :**

###### À l'aller :

Promenade des écureuils  
Rue du 8 mai 1945  
Promenade du canal  
Rue de Dijon (RD977bis)  
D981

###### Au retour :

D981  
Rue de Dijon  
Rue du Général Leclerc (RD977bis)  
Rue de la République (RD977bis)  
Place de la Libération (RD977bis)  
Avenue du général de Gaulle (RD977bis)  
Rue du 8 mai 1945  
Promenade des écureuils

**En cas de fête sur l'esplanade du port de pouilly (cf 14 juillet), qui empêcherait la circulation régulière du train, la traversée du port se modifierait comme suit :**

###### À l'aller :

Rue de la coopérative  
Rue Sergent Stéphane Mazeau  
Rue du port  
Véloroute direction Pouilly centre

###### Au retour :

Véloroute direction port  
Rue du port  
Rue Sergent Stéphane Mazeau  
Rue de la coopérative et retournement



Pouilly-en-Auxois  
Bligny-sur-Ouche



**POUILLY EN AUXOIS  
BLIGNY SUR OUCHE**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES



## COMMUNE DE CRÉANCEY

### **l'aller :**

D 981  
Rond-point le Seuil (autoroute)  
RD 18  
Parking de la Communauté de Communes à droite  
Arrêt à la Maison de Pays et demi-tour  
RD 18 vers Créancey  
Chemin rural n°38 à droite  
Véloroute jusqu'au pont en pierre inclus  
Rue de la plaisance Jusqu'à l'embarcadère du port d'Escommes

### **Au retour :**

Du quai d'embarquement d'Escommes  
Rue de la plaisance jusqu'au pont en pierre inclus  
Véloroute à gauche  
Chemin rural n°38 à droite  
RD 18 à gauche direction Pouilly  
Parking Communauté de Communes  
Arrêt à la Maison de Pays et demi-tour  
RD18 à gauche  
Rond-Point le Seuil  
D981 direction Pouilly

-> pour le retour au port de Pouilly, voir descriptif ci-dessus commune de Pouilly

## 2/ CIRCUIT POUILLY-VANDENESSE-POUILLY (les vendredis essentiellement)

On emprunte le même chemin jusqu'à Escommes mais au lieu de prendre la rue de la plaisance, on reste sur la véloroute en continuant tout droit vers Vandenesse-en-Auxois.

## COMMUNE DE VANDENESSE EN AUXOIS

### **À l'aller :**

Véloroute,  
Rue de la petite ville après l'écluse 6, à gauche  
Place de la mairie  
D977B (rue de la Libération) à gauche  
D18 à gauche (route du 19 mars 1962) sur 100 mètres de là on rejoint la  
Route de Panthier à droite (boucle véloroute)  
Rue du lac (voie communale n°5) jusqu'à l'intersection au hameau des Bordes  
D977Bis (rue de la Libération) jusqu'à Vandenesse,  
Place de la mairie  
D977bis (rue de la Libération)  
Rue du port (avant le pont) à gauche  
½ tour à gauche sur le parking derrière la mairie.

### **Au retour :**

D977B (rue de la Libération),  
Place de la mairie  
D977B (rue de la Libération),  
D18 (route du 19 mars 1962) à gauche sur 100 mètres  
Route de Panthier à droite (boucle véloroute)  
Rue du lac (voie communale n°5) jusqu'à l'intersection au hameau des Bordes  
D977Bis (rue de la Libération) jusqu'au village de Vandenesse  
Place de la mairie  
Rue de la petite ville à droite  
Véloroute jusqu'au pont d'Escommes

-> Ensuite on emprunte le même chemin que le circuit de la Voûte pour le retour au port de Pouilly

### OFFICE DE TOURISME POUILLY-EN-AUXOIS / BLIGNY-SUR-OUCHE

Siège : Maison de Pays, Le Seuil 21320 POUILLY EN AUXOIS | ☎ 06 41 81 00 01 | ✉ estelle.alexandre@ccpouillybligny.fr  
Bureau d'accueil de Pouilly-en-Auxois : Port de plaisance, 1 Rue de la Coopérative 21320 Pouilly-en-Auxois ☎ 03 80 90 77 36  
Bureau d'accueil de Bligny-sur-Ouche : 21 Place de l'hôtel de ville 21360 Bligny sur Ouche ☎ 03 80 20 16 51  
[www.tourismepouillybligny.fr](http://www.tourismepouillybligny.fr)

→ La boucle pour aller au lac de Panthier s'effectue toujours dans le même sens, à l'aller et au retour.

### 3/ ANIMATION UN TRAIN AU LAC (les mercredis après-midis)

Balade en petit train à destination du lac de Cercey. Départ vers 15h. L'eau, la pierre, l'histoire du territoire seront évoqués au fil du parcours avec balade à pied le long de la digue, accompagnée par un guide de pays.

#### DÉPART PORT DE POUILLY-EN-AUXOIS

##### À l'aller :

Véloroute du port de Pouilly

Rue de la coopérative jusqu'au pont de l'écluse 1Y

Véloroute direction Eguilly

D108C dite rue du Moulin (commune de Thoisy-le-Désert)

Route de Dionne et demi-tour sur l'esplanade en herbe (point 1 du plan)

Route de Dionne en sens inverse

Chemin de service VNF à droite jusqu'au point 2 du plan,

##### Au retour :

Chemin de service VNF,

Chemin Association foncière

Route de Dionne

D108C dite rue du Moulin (commune de Thoisy-le-Désert)

Véloroute direction Pouilly

Rue de la coopérative jusqu'au port

#### POUR REJOINDRE SON GARAGE DE STOCKAGE (CIRCULATION À VIDE) : LE MATIN ET LE SOIR

A vide, le petit train peut circuler librement comme n'importe quel transport en commun. Néanmoins il utilisera les chemins et routes autorisés par les collectivités dans la mesure du possible. A Pouilly : pour la traversée du centre-ville, il utilisera expressément le chemin autorisé par la commune.

#### POUR REJOINDRE SON POINT DE DÉPART A PANTHIER LES VENDREDIS (CIRCULATION À VIDE)

Il pourrait utiliser les mêmes voies que celles qu'il emprunte avec des passagers + emprunter les voies suivantes (sans passagers donc librement comme n'importe quel transport en commun) : RD 18 jusqu'à la rue du Chêne Rue du chêne (RD114D) Rue du lac (voie communale n°5) jusqu'au camping de Panthier (sur la commune de Vandenesse-en-Auxois).